

Grande-Bretagne et les États-Unis, auxquels se joignent trois ou quatre autres pays membres qui siègent à tour de rôle pendant dix-huit mois.

Le Conseil de l'Atlantique Nord, le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires sont présidés par le secrétaire général de l'OTAN. Tous les organismes de l'OTAN prennent leurs décisions à l'unanimité plutôt qu'à la majorité des voix. Le secrétaire général est aussi à la tête du secrétariat international de l'OTAN qui fournit les services administratifs de soutien d'une grande partie des activités de l'Alliance.

L'autorité militaire supérieure de l'OTAN est le Comité militaire qui joue un rôle consultatif auprès du Conseil et du Comité des plans de défense. Le Comité militaire se réunit périodiquement à l'échelon des chefs d'état-major, de même qu'au niveau des représentants militaires désignés par chaque pays; ces derniers sont les représentants personnels des chefs d'état-major. Le Comité militaire est appuyé par un organisme exécutif, l'état-major militaire international, qui fonctionne de la même façon que le secrétariat civil. Le président du Comité militaire est désigné par les chefs d'état-major pour une période de deux ou trois ans et il assiste à toutes les réunions du Conseil et du Comité des plans de défense. Les forces militaires intégrées de l'OTAN se divisent en trois commandements principaux, celui de l'Europe, celui de l'Atlantique et celui de la Manche. Chacun de ces commandements est placé sous la direction d'un officier supérieur allié (Saceur, Saclant et Cicchan) chargé d'organiser la défense dans la zone dont il est chargé et de diriger les manœuvres terrestres, navales et aériennes de l'OTAN.

Participation militaire canadienne à l'OTAN

Conscient du fait que sa propre sécurité est étroitement liée à celle des autres membres de l'Alliance, le Canada était prêt à fournir des forces armées dans le cadre des efforts de défense collective de l'OTAN. Ces forces armées, en particulier celles qui sont stationnées en Europe, constituent une preuve tangible de l'engagement permanent du Canada envers l'Alliance et renforcent sa participation au processus de consultation.

Les forces canadiennes stationnées en Europe comprennent environ 5 000 hommes postés à Lahr et à Banden-Solingen, dans la région de la Forêt-Noire, en Allemagne méridionale. Elles se com-